



Communiqué de Presse

Le 20 février 2023

Un *Position Paper* sur l'*AI Act* pour porter d'une seule voix l'avis de l'écosystème IA français sur la réglementation à venir

Le Hub France IA et trente cosignataires publient, ce lundi 20 février 2023, un *Position Paper* sur l'*AI Act* avec pour objectif d'accompagner au mieux l'application à venir de la proposition de règlement européen sur l'intelligence artificielle et d'apporter une position unifiée de l'écosystème IA français au débat parlementaire et à la procédure de trilogue.

Le *Position Paper* sur l'*AI Act* s'inscrit dans la démarche de **suivi de la réglementation européenne sur l'intelligence artificielle** du Hub France IA. Le travail a été initié en décembre dernier à la suite de la publication de l'enquête d'impact de l'*AI Act* sur l'écosystème IA européen, fruit de la collaboration entre le Hub France IA, AppliedAI et leurs partenaires européens (KI Bundesverband, AI Austria, AI Poland, AI Sweden, NL AI Coalitie...).

Le document repart de l'analyse de la faisabilité opérationnelle de l'*AI Act* pour l'écosystème IA européen et apporte **la position réglementaire de l'écosystème IA français** sur l'orientation générale adoptée au sein du WP TELECOM du 6 décembre 2022. Le texte a depuis subi des modifications, notamment pour couvrir le sujet des systèmes d'IA générative comme ChatGPT. Tout texte généré par une intelligence artificielle qui pourrait être confondu avec un texte généré par l'homme est désormais considéré comme un système d'intelligence artificielle à haut risque.

Le *Position Paper* revient sur :

1. Les systèmes d'intelligence artificielle d'usage général ;
2. Les systèmes d'intelligence artificielle à haut risque et leur conformité ;
3. Les normes harmonisées et les spécifications communes ;
4. Les mesures en faveur de l'innovation ;
5. L'articulation de l'*AI Act* avec les autres textes européens ;
6. La volonté d'adopter un texte ayant une portée extraterritoriale ;
7. L'entrée en vigueur et les dates prévisibles de mise en application du texte.

Le Hub France IA, et ses trente cosignataires, expriment à travers ce *Position Paper* leur soutien à la mise en place de l'*AI Act* tant qu'il fait émerger une **intelligence artificielle de confiance et souveraine**, respectueuse des citoyens et au service des entreprises et du secteur public.



Pour toutes questions complémentaires, veuillez-vous référer aux contacts presse ci-dessous.

Contacts presse :

Françoise Soulié
Directrice Scientifique
francoise.soulie@outlook.com

Chloé Plédel
Chef de Projet Réglementation IA et Europe
chloe.pledel@hub-franceia.fr

Mehdi Triki
Chef de Projet Relations Publiques et Institutionnelles
mehdi.triki@hub-franceia.fr
0689201269